

## Conférences scientifiques

Normes, déviations et réactions sociales :  
méthodes d'enquête et expériences de recherche

# Résumés des communications aux ateliers

> Deuxième journée

**Enquêter sur les déviations et leurs  
régulations : quels enjeux scientifiques,  
politiques et déontologiques ?**

> Vendredi 8 février 2013 à Aix-en-Provence

**Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)**

5, rue du château de l'horloge

13094 Aix-en-Provence

## > Contexte

Cette seconde journée scientifique porte plus spécifiquement sur les positionnements des chercheurs enquêtant sur les déviations et leurs régulations, les problèmes éthiques et déontologiques que cela soulève, etc. Les sociologues sont régulièrement mobilisés par des « commanditaires » (pouvoirs publics, décideurs politiques, médias...) qui tendent à les positionner dans un rapport « d'expertise », attendant d'eux qu'ils apportent rapidement une réponse informée et pragmatique à une situation problématique, au risque que cette réponse soit déconflictualisée et dépolitisée. Dans ce contexte, les chercheurs n'ont-ils pas la responsabilité de s'interroger sur les finalités et l'instrumentalisation possible de leur travail ? Comment se jouent les rapports des chercheurs à leurs commanditaires (pouvoirs publics, décideurs politiques, etc.) et aux enquêtés ? Avec quelles contraintes et avec quelles attentes les chercheurs doivent-ils composer ? Comment assument-ils ou non une certaine part de conflictualité pour faire comprendre et reconnaître ce que recouvre la complexité du travail scientifique ? Comment les chercheurs composent-ils avec les règles économiques, politiques et administratives dans les dispositifs et appels à projets de recherche, d'études, de diagnostics, etc., sur des sujets « sensibles » (normes, déviations et réactions sociales), tout en maintenant une exigence d'objectivité scientifique ? Dans la pratique, comment les chercheurs négocient-ils la tension classique entre « éthique de conviction » et « éthique de responsabilité » ? Comment négocient-ils les conséquences parfois inconfortables des attentes d'une production sociologique experte (dégagement de bonnes pratiques, tentatives d'instrumentalisation, etc.) ?

# Résumés des communications aux ateliers

## Atelier n°1 : Le sociologue et la morale

Animateur : Eric Marlière, Université Lille 3

### *L'éthique du chercheur : des intentions aux actes*

**Martine Beauvais** et **Agathe Haudiquet**, Université de Lille 1, Laboratoire CIREL Trigone

En tant qu'enseignants chercheurs en Sciences de l'Éducation nous conduisons des recherches dans le champ de l'intervention auprès de formateurs, de travailleurs sociaux et de professionnels de la santé. Au regard d'un contexte de fragilisation des institutions et des personnes (A. Ehrenberg, A. Honneth), la réflexion éthique et déontologique traverse nos préoccupations et interroge nos convictions et nos responsabilités en tant que scientifiques. Cette réflexion prend forme dans la conception, la construction, la conduite et l'évaluation des dispositifs de recherche pensés et mis en œuvre « chemin faisant », collectivement (H. Arendt) et dans une relation de « réciprocité » (J. G. Fichte).

Deux récents terrains de recherche nous ont donné l'occasion d'éprouver certains principes éthiques et règles déontologiques permettant de baliser notre démarche de recherche tant dans le cadre d'une « recherche-accompagnement » (M. Beauvais, A. Haudiquet) que dans le cadre d'une enquête. Cette dernière s'adresse à des professionnels impliqués dans la prise en charge de personnes vulnérables, parfois dites « dépendantes », notamment des aides soignants et des assistants sociaux. Quant à la « recherche-accompagnement », elle concerne des personnes (professionnelles et bénévoles) accompagnant des seniors en situation de vulnérabilité (isolement, maladie, exclusion, ...).

Nous retirons de ces deux recherches des « leçons d'éthique » (E. Kant) qui nous permettent de mettre en relief des principes susceptibles d'éclairer notre posture de chercheur et d'actualiser notre responsabilité scientifique avec le souci permanent de favoriser l'émancipation des acteurs.

---

### *The school sociability tested by the recognition in the regimes of philia: the (un) acceptable of the moral insult in the relationship between peers*

**Luis Gouveia** et **José Manuel Resende**, Faculty of Social Sciences and Humanities of the New University of Lisbon

The institution of school is particularly subjected do critical operations. The questioning of its purposes and mode of functioning is permanently present in the discourse of political actors, state elites, academic authorities, opinion makers and citizens engaged in public causes. The school assumes itself as a public arena, subject of several disputes. The presence in the media and political space is evident in subjects such as

the published school rankings, the professional opportunities actually offered by the school trajectories or the school failure numbers. A particular place is occupied also by the issue of sociability between teacher-student and students themselves, marked, according to the dominant representations in these spheres of discussion, by “school violence” and the loss of teachers’ position as authority references.

This communication is based on a research project carried out between 2010 and 2012 involving 5 Portuguese schools with a contrasting social morphology school population. It focused on the analysis of the sociability between teacher-student and between students, in the analysis of situations of humiliation, physic violence and moral aggression at school. By inquiring the object from the Pragmatic Sociology angle as the theoretical-epistemological choice, the analytical focus is placed on the judgments produced by students and teachers facing school experiences of humiliation and the regimes of action adopted that these judgments underpin. We seek specifically reflecting on how a praxeological approach may allow a deep look on the sociability between teachers and students in school not conditioned by a generalizing discourse of violence and indiscipline within school space – often present in the dominant political and media discourse. On the other hand, faced with situations encountered in school life, students give evidence of moral judgments that they regard as the more adequate to overcome the dilemmas presented. Among possible scenarios, this communication aims to focus on the experiences of sociability in which recognition is put up to the test in view of the unacceptability of moral insult to which are subjected in the relations with each other.

---

***Entre jugements de valeur et enjeux politiques : quelle méthodologie pour la recherche sur les crimes à caractère raciste ?***

**Rachida Brahim, LAMES – MMSH**

La présente proposition de communication s’inscrit dans le cadre d’une deuxième année de thèse en sociologie qui s’intéresse à l’immigration dans les années 70 et aux crimes et agressions qui touchent alors les immigrés originaires du Maghreb. Sous l’effet de profondes mutations socio-économiques, l’histoire de l’immigration va connaître une rupture dans les années 70. Durant ces mêmes années, une violence qui semble s’appuyer sur des préjugés de type raciste s’exprime à l’encontre des immigrants originaires du Maghreb. L’année 1973 marque le paroxysme de cette violence qui commence manifestement en 1971 et qui s’atténue en 1975. On estime qu’en France, entre 1971 et 1977, au moins 70 Algériens ont été victimes de crimes à caractère raciste. L’Ambassade d’Algérie comptait, pour la seule année 1973, plus de 50 assassinats et près de 300 blessés dans la communauté algérienne.

Durant l’année 1973, des incidents sont recensés dans différentes communes en France, mais la ville de Marseille, qui constitue le terrain de cette étude, apparaît alors comme l’épicentre de ces tensions. Celles-ci prennent une résonance particulière suite à un fait divers au cours duquel un Algérien, pris d’un accès de démence, donne la mort à un chauffeur de bus. Ce fait divers s’inscrit comme un point de basculement dans cette série de violences, celles-ci vont entrer dans une phase intense entre les mois d’août et décembre 1973 et donner lieu à un emballement politique, médiatique et diplomatique.

Ce fait divers et la série de crimes à caractère raciste qui s’en suit, sont brièvement relatés par les différents historiens de l’immigration : E.Temime, Y.Gastaut, P.Weil,

G.Noiriel, C.Liauzu. J'ai, personnellement, eu connaissance de ces événements en travaillant dans un secteur du milieu associatif marseillais, œuvrant dans les quartiers populaires et essentiellement composé de militants issus de l'immigration maghrébine. Pour les porteurs de cette mémoire, la série de crimes à caractère raciste est perçue comme un élément traumatisant et d'autant plus marquant du fait qu'aucun des crimes n'a eu de suites pénales.

---

***Les problèmes inhérents à une étude qualitative sur la diversité ethnique et les discriminations : adaptation du chercheur face aux obstacles institutionnels et scientifiques***

**Yamina Meziani**, Université Bordeaux 2, UvA Amsterdam

Cette recherche qualitative comparée entre la France et les Pays-Bas propose d'identifier une logique de composition d'équipes de travail qui fait appel à des « quotas ethniques invisibles ».

Alors que les politiques de diversité françaises et néerlandaises actuelles semblent nécessiter un travail d'immersion ethnographique considérable afin de comprendre les processus à l'œuvre, nous avons dû faire face à des refus de terrains inexplicables, injustifiés.

La réalisation d'entretiens semi-directifs avec les acteurs RH et employés, d'observations participantes des jurys de recrutement et des journées de travail des personnels de direction, relève d'un objet de recherche assez inédit et semé d'embûches tant au niveau institutionnel que scientifique. En effet, la prise en charge des critères ethniques au cœur d'une institution républicaine défendant un modèle d'intégration « universaliste » reste toujours aussi complexe et fragile tant du côté des responsables que des employés.

Ces difficultés méthodologiques demandent alors au chercheur d'élaborer des stratégies de contournement, et de redéfinition pour pouvoir aborder les différences ethniques, et de mettre à jour des processus dits invisibles. Enfin, il s'agit de faire état des biais générés par la nature même des hypothèses de départ, et par l'angle d'approche choisi auxquels répondent également un certain nombre de stratégies adaptatives de la part du chercheur.

---

## Atelier n°2 : Le sociologue et les institutions

Animatrice : Céline Regnard, Université Aix-Marseille

### ***Quelles anticipations sur les utilisations des enquêtes des experts des Comités d'entreprise et des CHSCT ?***

**Giusto Barisi**, Réseau Recherche sur l'Innovation (RRI)

Dans la dernière décennie, les médias et les chroniques judiciaires ont mis en lumière l'essor de la délinquance « en col blanc ». Nous n'avons pas enquêté sur les niveaux décisionnels élevés de ces réseaux (directions de conglomerats, fonds d'investissements, réseaux d'influence ou clandestins...) où des stratégies de contournement de règles et des actions de délinquance économique sont décidées. Nous avons réalisé des expertises dans des entreprises à la demande de CHSCT et de CE. Nous réalisons des enquêtes pluridisciplinaires (questionnaires, entretiens individuels ou collectifs sur des échantillons représentatifs du personnel, observations ergonomiques, analyse documentaire, etc.) dont l'objectif est de fournir des indications pour améliorer les conditions de travail, éliminer ou diminuer les risques pour la santé des salariés, sauvegarder des emplois. Selon les situations, les résultats des analyses peuvent convaincre les directions d'entreprise à modifier leurs décisions, vérifier des hypothèses d'analyse des membres des CHSCT, pointer l'illicéité de certains dispositifs et comportements dans l'entreprise. L'utilisation concrète des résultats dépend des relations sociales et des « rapports de force » existant. Les conséquences possibles de l'expertise doivent être prévues lors de l'élaboration et de la présentation de résultats aux parties prenantes de l'entreprise.

---

### ***Les déviances scolaires de la mauvaise note jusqu'à la violence : questions autour de la construction de la régulation de l'ordre scolaire***

**Nicolas Sembel**, IUFM Aquitaine (Bx 4) et Centre Émile Durkheim (Bx 2/IEP)

Comment et à quelles conditions le chercheur en sociologie de l'éducation peut-il alors se positionner afin de s'inscrire dans une neutralisation axiologique « active » face à la puissance de la domination scolaire ? Comment décrire le plus scientifiquement possible un tel phénomène ? La rupture et la conflictualité deviennent des éléments centraux de son travail. La rupture avec le sens commun peut prendre des formes inattendues avec l'étude de la normativité et de la déviance scolaires ; le « sens commun » à critiquer peut être celui du chercheur, le sens sociologique celui de l'enseignant ou de l'élève stigmatisé. Par exemple, l'étude des mécanismes de inégalités de genre à l'école, qui est un de nos récents thèmes de recherche, peut montrer les limites d'une réflexion de chercheurs masculins et la fécondité d'une réflexion d'enseignantes féministes ; il en va de même pour la place des CPE (Conseillers principaux d'éducation) dans la division du travail scolaire (Masson) : il est possible de les définir aussi comme des spécialistes de sociologie appliquée parfois plus pertinents dans leurs analyses professionnelles que les sociologues. Il est vrai que la part de la sociologie dans la formation des CPE est conséquente ; j'ai pu mener par ailleurs une réflexion sur le rôle de la sociologie dans la formation des enseignants, dont l'objectif affiché de les armer pour une « socioanalyse » leur permet parfois de s'approprier une distanciation critique et, par-delà, une compétence sociologique.

La conflictualité du sociologue avec la hiérarchie, les commanditaires, les enseignants eux-mêmes, et toutes les personnes qui ont un avis sur l'éducation, est récurrente. « Pourquoi ne croit-on pas les sociologues » de l'éducation s'interrogeait F. Dubet il y a quelques années ? Aussi parce qu'ils ne sont pas assez sociologues, serions-nous tentés de répondre.

La production des savoirs sur un sujet aussi sensible (et instrumentalisé) que celui du maintien de l'ordre scolaire nécessite un important travail sociologique, de distanciation théorique et de pluralisme méthodologique. La construction de l'ordre scolaire comme objet d'étude constitue un bel exemple de mise en œuvre des ficelles du métier, autant auprès des élèves que de tous ceux qui participent de sa régulation.

---

***La politique de la ville, de la base des habitants au sommet des décideurs : sociologie d'une entreprise régulation de la déviance***

**Nicolas Sembel et Boris Teruel**, Bureau de Sociologie Appliquée, Bordeaux

Plusieurs années d'enquêtes de sociologie urbaine menées dans le cadre d'un bureau d'études, sur de multiples terrains (Grenoble, Limoges, Grand Lyon, Bordeaux, région parisienne, communes de taille moyenne et communautés de communes) et au moyen de méthodologies diverses (entretiens, observation, analyse secondaire de données), nous permettent de reconstituer une image fidèle de ce qu'est la politique de la ville aujourd'hui en France, et de réfléchir au positionnement du sociologue et au rôle de la sociologie dans cette vaste entreprise de régulation des déviances urbaines et sociales.

En effet, chaque fois que le bureau d'études est sollicité pour analyser le fonctionnement d'un quartier et repenser l'action publique, le cadre d'un problème urbain se pose, en termes d'écart à une ou des normes dominantes, elles-mêmes reflétant une idée bien précise de la ville et de son fonctionnement.

Cette « idée de ville » croisée au cours des enquêtes, véhiculée par la politique de la ville et par ses acteurs « dominants » marque les frontières des quartiers relégués à l'aune de la morphologie toujours particulière d'un contexte urbain. Bon nombre des acteurs « dominés », en l'occurrence les habitants, ne cherchent souvent, dans le cas de la France, qu'à s'intégrer toujours un peu plus et mieux, en bénéficiant d'aides publiques et privées qui ne sont pas toujours perçues par eux, loin de là, comme des outils de normalisation.

L'essentiel de la politique de la ville nous semble résider ailleurs que dans les aides (essentiellement financières), les conseils (essentiellement moralisateurs et/ou normatifs) et les plus lourdes modifications urbaines (destruction/reconstruction, rénovation, aménagement des espaces extérieurs). Ces dernières s'organisent au gré de logiques diverses mais toujours avalisées par des rhétoriques institutionnelles redondantes finissant par structurer une sorte de bulle technocratique séparant le monde (restreint) des décideurs de celui des habitants. L'incapacité chronique à faire de la participation des habitants une réalité en offre certainement l'illustration la plus parlante.

Nos enquêtes ont permis de mettre au jour, surtout grâce à la diversité méthodologique mobilisée (sur les plans qualitatif et quantitatif), une relation sociale typique d'étiquetage et de régulation, entre d'un côté des (forcément) non-déviantes, tous les professionnels

de la politique de la ville, tous les élus et décideurs à tous les niveaux, et d'un autre côté des (forcément ou potentiellement) déviants, les « habitants des quartiers » ; le sociologue ayant pour objectif de s'impliquer le moins possible dans cette relation qui est, selon nous, son principal objet d'étude. La politique de la ville, telle que nous l'avons expérimentée, est une politique de démarcation des territoires urbains modernes, aussi variable dans les formes qu'elle prend que les contextes urbains sur lesquels elle intervient et qu'elle cherche à réguler, pas nécessairement en améliorant la situation d'ailleurs – ce point est parfois totalement secondaire.

Sur le plan des choix méthodologiques (volet 1 de l'appel à communication), la conséquence est que, non seulement leur diversité qualitative et quantitative est nécessaire, mais aussi qu'un niveau élevé d'exigences scientifiques est indispensable. Rien de plus simple en effet que de faire des enquêtes par téléphone et de compiler l'existant (rapports d'enquête citant d'autres rapports d'enquêtes, la méthodologie se réduisant dans ce cas au corpus de l'ensemble des enquêtes menées sur un territoire) ; même un passage sur le quartier étudié n'est pas nécessaire dans cette optique. Faire de la démarcation un objet d'étude suppose d'intégrer dans la définition de l'objet toutes les parties de la relation entre « non-déviants » et « déviants », pour étudier autant la structure que l'expérience, étudier autant le quartier de l'extérieur que de l'intérieur. Nous nous appuyons sur de nombreux exemples pour illustrer les fonctions de la méthodologie dans cette production particulière des savoirs sur laquelle les enquêtes de la politique de la ville débouchent : savoirs d'apparence scientifique ou véritablement « questionnants ».

Le lien avec les enjeux et le positionnement des sociologues (volet 2) découle directement de la forme que prend la méthodologie utilisée. Autant que des savoirs, la méthodologie produit du positionnement. Une méthodologie peu exigeante est souvent le reflet d'un positionnement peu conflictuel et peu politisé avec l'objet d'étude et les commanditaires ; une méthodologie exigeante amène son lot de questions déontologiques et de calculs de positionnements et de compositions. La rupture et la conflictualité nous semblent aussi inévitables et nécessaires que ponctuelles et réfléchies. Mais, méthodologiques ou déontologiques, nos choix doivent rester avant tout sociologiques, car notre objectif est que nos rapports produits suite à une demande (qui peut et doit souvent être retravaillée) soient les derniers (pour un certain temps du moins), même si ce sont souvent les énièmes.

---

### ***Etudier l'homicide conjugal à partir d'archives judiciaires : quand le chercheur se propose de répondre au politique***

**Valérie Raffin**, Université Aix-Marseille

Je débute une recherche portant sur les aspects sociologiques de l'homicide conjugal jugé dans le ressort de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence entre 2000 et 2012, à partir de l'étude approfondie de dossiers judiciaires. Mon objectif est d'élaborer une typologie de l'homicide conjugal afin de mieux comprendre le phénomène et ainsi contribuer à la prévention des violences conjugales dans leur ensemble.

Proposant de combler un vide en matière de connaissance scientifique sur le sujet en France, ce projet fait écho aux attentes du Gouvernement inscrites dans les deux derniers Plans interministériels d'action contre les violences faites aux femmes (2008-2010, 2011-2013) et reprises par la Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes de l'Assemblée nationale (2009) – attentes qui n'ont pour l'instant pas trouvé de réponse concrète parmi les chercheurs

en sciences sociales.

Pour mener ce travail, je vais être en contact avec des représentants du Ministère de la Justice et du Service des Droits des Femmes et de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Je serais heureuse de pouvoir partager mes premiers questionnements sur la place du chercheur dans une étude attendue par les pouvoirs publics ainsi que mes premières interrogations empiriques face à mon objet de recherche (l'homicide conjugal signifiant plus de quatre fois sur cinq la mort d'une femme).

---

### ***L'incidence des diverses résistances à l'investigation sociologique.***

**Nans Triquet, LAMES – ORDACS**

Depuis janvier 2012, ma recherche, centrée sur les politiques locales de prévention de la délinquance, me conduit à côtoyer les différents acteurs de terrain (police municipale, travailleurs sociaux, agents administratifs,...), les élus locaux, la population. Dans le cadre d'un diagnostic local de sécurité au sein de la ville de Septèmes-les-Vallons dans les Bouches-du-Rhône, j'utilise les méthodes classiques de l'enquête qualitative en sociologie (observation, entretiens semi-directifs).

J'essaie de comprendre comment tous ces acteurs de statuts et de fonctions différentes, qui ne partagent pas les mêmes cultures professionnelles, qui ne sont pas soumis aux mêmes obligations de confidentialité ou de secret, qui n'ont pas les mêmes modes d'évaluation, pas les mêmes dépendances hiérarchiques, arrivent ou n'arrivent pas à travailler en cohérence.

Mais, outre les difficultés ordinaires de communication d'informations, la position du chercheur est parfois mal assimilée. Je dois faire face aux attentes propres aux acteurs (centre social), aux incompréhensions (les élus peuvent espérer instrumentaliser mon travail), aux inquiétudes (police municipale), au refus d'accès (collège).

---

## Atelier n°3 : Le sociologue et l'enquête

Animatrice : Laura Centemeri, CNRS-Lames

### ***Les politiques de l'enquête de victimation en Angleterre (1980-2010)***

**Bilel Benbouzid**, Centre de recherche sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP)

Cette communication se propose d'analyser l'enquête de victimation britannique en retraçant l'histoire de sa fabrication et l'évolution de ses usages. A la fin des années 1970, lorsque les chercheurs et les administrateurs projettent au *Home Office* d'institutionnaliser une enquête nationale de victimation, ils choisissent ne pas reproduire à l'identique l'enquête américaine tournée vers la production d'un indicateur macro-social inspiré de celui du chômage. En Angleterre, l'enquête est conçue dans le cadre de la politique de recherche du laboratoire du ministère de l'intérieur, le *Home Office Research Unit*. La conception globale de l'enquête prend la forme d'une structure modulaire qui permet de l'adapter aux problèmes variés des *policy makers* (*policy-oriented survey*). Après avoir montré les débats autour de la genèse de la fabrication de l'enquête, nous dressons le tableau de la variété des usages de l'enquête dans le gouvernement de 1980 à aujourd'hui, puis nous analyserons dans les détails un usage particulier de l'enquête : la « modélisation du risque de victimation » rendue possible par la collecte d'une grande quantité de variables comportementales et situationnelles. Pour conclure, nous tenterons de répondre à une question d'une portée plus générale : qu'est-ce qu'une politique de l'enquête de victimation ?

---

### ***La recevabilité éthique de l'enquête clandestine en milieu déviant : retour sur une enquête de la Société des Nations (1924-1926)***

**Jean-Michel Chaumont**, Université catholique de Louvain, Fonds national de la Recherche scientifique et **Nicolas Marquis**, Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles, Centre d'études sociologiques

Entre avril 1924 et décembre 1926, Paul Kinsie, -un des enquêteurs de l'American Social Hygiene Association « prêtés » au comité spécial d'experts de la Société des Nations sur la traite des femmes pour réaliser le travail de terrain- rédige pas moins de 76 rapports concernant 60 villes dans 33 pays des Amériques, d'Europe, d'Afrique du Nord, du proche et du moyen Orient. Avec un talent consommé, il se fait passer pour un proxénète qui soit cherche à placer une « fille », soit cherche à en recruter une. A l'occasion, il dénonce aux autorités tel ou tel de ses informateurs de l'*underworld*. Il nous confronte à un cas flagrant d'enquête clandestine et malveillante. Cependant ses rapports, rédigés avec une neutralité remarquable, revêtent une immense valeur d'un point de vue scientifique : grâce à eux, les points de vue des membres de cet *underworld* méconnu que fut la diaspora juive interlope liée à la prostitution (Van Onselen, 2000) nous est rendu accessible comme nulle part ailleurs. La question se pose alors de savoir de quelles restrictions de nature éthique doit être accompagnée la pratique de l'infiltration clandestine. Au terme d'un examen des principaux arguments élevés à l'encontre de l'observation clandestine (Erikson, 1968 ; Bulmer, 1982 ; Hofman, 1991), nous plaiderons pour un usage modéré de l'enquête *undercover* à la condition expresse d'exclure toute malveillance délibérée (de telle sorte que, par

exemple, la dénonciation de ses informateurs dans les milieux du trafic d'organes par Scheper-Hughes (2004) serait jugée inacceptable du point de vue de l'éthique de la recherche).

---

### ***Entre l'idéal et la collecte des données : quelle posture prendre sur la déontologie dans le contexte de l'enquête ?***

**Olivier Kahola Tabu**, Université de Lubumbashi, Observatoire du Changement Urbain

Mener des entretiens auprès des enfants de la rue, des prostituées, au sein des Services spéciaux de la police et dans les ménages pauvres à Lubumbashi pose la problématique des postures à prendre (Pierre et Trefon, 2006). Le plus souvent, le chercheur est placé devant plusieurs situations compromettantes qui l'obligent à choisir entre l'éthique déontologique et la collecte des données. En sciences sociales, plusieurs auteurs insistent sur les postures à observer dans le recueil des informations sur terrain, notamment : ne pas monnayer les entretiens, savoir maintenir une distance avec ses informateurs, ne pas orienter les informateurs dans leur réponse, éviter de plonger dans les pratiques illicites, etc. Bref, il y a une éthique déontologique dans la collecte des données. A mon sens, le débat sur les postures doit tenir compte du contexte dans lequel l'enquête s'effectue. Nous conviendrons que chaque terrain à ces réalités. Lorsqu'on étudie les enfants de la rue, les manières de s'y prendre ne seront pas les mêmes avec les prostituées. Il y a des situations qui contraignent l'enquêteur s'il tient aux informations à recueillir d'agir parfois contre la déontologie. Prenons un exemple, lorsqu'un chercheur pour poursuivre avec son entretien donne de l'argent à son informatrice qui est accablée par son enfant en pleurs pour qu'elle lui achète un beignet afin qu'il poursuive avec son entretien dans la tranquillité, ne nécessite-t-il pas d'ouvrir une franche discussion sur les postures méthodologiques et leurs limites.

Mon article veut effectivement, partant de mon expérience de terrain évoquait quelques postures méthodologiques de l'enquêteur dans un terrain tenaillé par la crise socioéconomique. Décrire, les manières dont nous avons recueilli les données en allant parfois au-delà des normes morales de la méthodologie d'enquête parce que le contexte m'y obligeait. Dans ce cas, qu'est-ce qui est important ? La collecte des données ou la morale qui l'entoure ?

---

### ***Se dégager des contraintes de la commande et redonner de la liberté aux acteurs : un enjeu pour le chercheur en situation d'expertise***

**Emmanuel Langlois**, Université Victor Segalen, Bordeaux

La présente proposition de communication s'appuie sur trois études récentes qui portent sur la prise en charge sanitaire et sociale des usagers de drogue ayant un long parcours dans la toxicomanie ou en situation d'urgence sociale. Ces travaux s'appuient principalement sur une démarche qualitative qui réclame de la part des chercheurs un fort engagement dans le travail de terrain auprès des toxicomanes et dans les structures concernées. L'intérêt sociologique consiste à cerner l'expérience « sanitarisée » de la toxicomanie du point de vue des acteurs. Au-delà, ils interrogent le traitement social et politique de ces populations.

Toutes ces enquêtes ont été réalisées dans le cadre d'un processus d'évaluation pour le compte de commanditaires institutionnels (ministère, GIP) qui cherchent à connaître l'« efficacité » de politiques et de dispositifs *ad hoc*. La définition de celle-ci étant

généralement déclinée des objectifs généraux des politiques publiques sans forcément tenir compte des attentes réelles, contingentes et contradictoires des usagers. Il est attendu du sociologue qu'il la traduise à travers un nombre restreint de critères exploitables aux yeux de la communication institutionnelle et audibles pour les cultures professionnelles dominantes du milieu étudié, alors que les sociologues sont davantage enclins à mettre en avant la complexité des mondes sociaux et des pratiques, ou d'user du principe d'équifinalité pour comprendre les processus dans lesquels s'engagent les acteurs. Pour le chercheur, entrer dans un processus d'évaluation le conduit souvent à abandonner la maîtrise totale du choix de ses terrains, de la sélection des enquêtés, de la définition des catégories, des questions de recherche, des finalités de l'enquête... Mais en même temps, ces évaluations, parce qu'elles sont portées par les décideurs et souvent attendus par les professionnels de terrain, constituent pour le chercheur une opportunité de premier plan pour accéder à certaines populations « invisibles », fragiles ou dominées qui ne s'agrègent collectivement que derrière les murs des institutions de soins et du social. Bien qu'elle se présente apparemment comme un jeu « gagnant-gagnant » (les commanditaires « payent » un prestataire de service expert et un bon technicien de l'enquête ; les sociologues accèdent aux populations qui les intéressent), cette stratégie du « cheval de Troie » ne fait pas pour autant disparaître les dimensions conflictuelles entre les deux parties et n'assèche pas les enjeux éthiques et politiques propres à toutes recherches portant sur la déviance, la marginalité et la maladie. Notre communication s'attachera donc à analyser ces relations parfois ambiguës que les sociologues entretiennent avec leur commanditaire. A comprendre ce que font ces situations aux fondamentaux de la pratique d'enquête en sociologie. On insistera en particulier sur le fait que la recontextualisation et la repolitisation de la demande permettent de récupérer une partie de l'autonomie scientifique qui a été temporairement abandonnée lors de la contractualisation.

Un second point traitera du rapport aux enquêtés. En situation d'évaluation, les usagers –parce qu'ils sont aussi des patients- se trouvent peu ou prou dans une situation contrainte. A la demande du chef de service, de l'éducateur référent ou du médecin traitant, ils acceptent l'entretien et livrent leur récit comme ils le font de manière récurrente avec une multitude de professionnels du social et de la santé. Le sociologue se trouve parfois dans une situation étrange où il doit dé-incipiter les enquêtés, leur redonner une liberté d'action dans l'espoir de recréer par la suite une relation enquêté/enquêteur plus équilibrée qui correspond mieux aux canons déontologiques de la pratique sociologique. Bien souvent, les responsables des structures enrôlent trop de monde, ont une « politique d'abatage » et envoient tous leurs patients « parler au sociologue », officiellement par souci méthodologique de « représentativité » mais surtout pour montrer leur emprise sur les patients. L'enrôlement du sociologue dans des mécanismes locaux de pouvoir est un danger permanent. Par ailleurs, le sociologue observe directement ou enregistre des situations qui l'engagent moralement. Le champ des toxicomanies semble d'ailleurs assez chargé de ce point de vue. Témoin de violences institutionnelles ou de petites humiliations, enregistreur de récits de vie cabossée mais aussi confident des pires bassesses ou de « petits » arrangements avec la loi, le sociologue recueille –sans surprise-d'avantage qu'il n'est venu chercher dans le cadre de l'évaluation. De quoi sommes-nous les témoins et les dépositaires ? En quoi cela nous engage-t-il ? Nous discuterons l'idée selon laquelle ces dilemmes éthiques ou ces épreuves morales sont moins des problèmes ou des limites que des outils dont il faut se saisir pour se construire comme chercheur.

---

## ***Enjeux scientifiques et politiques d'une enquête sur la naturalisation en Suisse***

**Laurence Ossipow** et **Maxime Felder**, Haute école de travail social, Suisse

Notre communication portera sur les enjeux scientifiques et politiques liés à une enquête sur les procédures de naturalisation dans le canton de Genève. Dans une enquête précédente (Centlivres-Demont & Ossipow 1990), les enjeux éthiques et politiques portaient sur l'indépendance des chercheur-e-s dont il était difficile de convaincre les candidat-e-s. En 2012, nous relançons l'enquête en interrogeant cette fois des naturalisé-e-s récent-e-s, supposé-e-s n'avoir rien à craindre de nos questions, leur statut étant acquis. En revanche, nous avons obtenu l'autorisation d'enquêter avec les « enquêteurs » (c'est-à-dire les « Faiseurs de Suisse » pour employer un terme qu'ils n'aiment pas utiliser eux-mêmes) enquêtant sur les candidat-e-s à la naturalisation. Nous analyserons le cas particulier de l'étude d'une catégorie « à soupçon » (les candidat-e-s à la naturalisation) qui est l'objet d'enquêtes « policières » en même temps que d'enquête scientifique. Quels sont les problèmes qu'implique la simultanéité des deux enquêtes ? Par ailleurs, le contexte juridique et politique ayant changé en vingt ans, nous nous demanderons quelle en est l'influence sur les conditions de recherche et le recueil de données. Nous aborderons ensuite les enjeux politiques sous-tendant la négociation de l'accès au terrain dans un contexte où la procédure de naturalisation est prise entre deux feux, entre ceux qui craignent de voir le passeport suisse « bradé » et ceux qui dénoncent la sévérité excessive de la procédure.

---

## Atelier n°4 : Le sociologue sur des terrains sensibles

Animateur : Alain Battegay, CNRS-Lames

### *Enquêter sur l'islam en prison*

**Corinne Rostaing**, Centre Max Weber, Lyon II et **Claire de Galembert**, ISP, ENS de Cachan

Cette communication portera sur un aspect d'une recherche en cours sur la religion en prison, commanditée par la Direction de l'Administration pénitentiaire, plus précisément les problèmes rencontrés dans le cadre de cette enquête qualitative pour analyser la prise en compte par l'administration pénitentiaire de la population pénale identifiée ou s'identifiant à l'islam. Le travail de terrain par observations et entretiens a en effet mis en évidence une distinction entre ce que les personnels considèrent comme une « bonne » pratique de l'islam et des pratiques déviantes qualifiées alternativement de « prosélytisme » ou de « radicalisation ».

Dans un premier temps nous analyserons la manière dont cette dimension a constitué un aspect inévitable de notre projet. La recherche commanditée ne concernait ni exclusivement l'islam et encore moins les logiques de radicalisation religieuses, cette question – faisant l'objet d'une enquête parallèle confiée à une autre équipe de chercheurs – n'a pas manqué de s'imposer à nous et a été ravivée par l'affaire Mérah. Dans un second temps, nous montrerons comment nous avons tenté de surmonter les problèmes méthodologiques et parfois déontologiques posés par cette dimension de l'enquête. Il a fallu, pour accéder aux enquêtés, naviguer entre deux écueils : d'un côté désamorcer les suspicions éveillées sur notre véritable identité professionnelle et sur les finalités de l'enquête ; de l'autre résister à l'évidence qu'étudier l'islam en prison, c'est nécessairement travailler sur l'islam le plus radical. Nous montrerons les stratégies mises en œuvre pour apprivoiser nos enquêtés, détenus comme personnels, et pour entrer dans leurs mondes afin de dépasser le niveau d'un discours écran et convenu sur la situation de l'islam en prison – discours qui participent à une forme de racisme institutionnel d'un côté et d'une dynamique de victimisation de l'autre.

---

### ***Le chercheur et la rupture « ontologique » : les enjeux de méthode et de déontologie du sociologue dans les groupes d'entraide***

**Line Pedersen**, Université de Franche-Comté, Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LASA), EA 3189

Si l'on enquête sur les trajectoires de soin en addictologie dans le monde social particulier des groupes d'entraide en utilisant une méthode ethnographique (l'observation à découverte), l'influence réciproque du dispositif méthodologique sur la posture déontologique, voire ontologique, du chercheur, ne passe pas inaperçue. L'immersion prolongée au sein de plusieurs groupes d'entraide (Vie Libre pour l'alcool et Narcotiques Anonymes pour les multi-dépendances) interroge la posture supposée neutre du chercheur, en ce sens que les attentes des membres évoluent quant à la position d'une personne extérieure aux réunions de parole, et qu'un lien purement « utilitaire » entre enquêteur et enquêtés n'est pas (ou plus) envisageable. La question du don contre-don se pose, en quelque sorte, ainsi au chercheur : peut-on et doit-

on rendre ce qui est considéré comme un don par les enquêtés (notamment dû à la particularité de l'anonymat comme principe primordial à leur fonctionnement) sous forme d'une participation active, voire d'une adhésion (financière ou symbolique) aux valeurs du groupe ? De la même manière, la posture déontologique du chercheur, liée à la question de confidentialité, influence non seulement l'utilisation des données, mais aussi le cadre d'analyse, ainsi que le cadre théorique : peut-on et doit-on effectuer une « rupture ontologique », c'est-à-dire se couper (axiologiquement et, quelque part, émotionnellement) de la réalité des personnes enquêtées afin de posséder « l'œil de Dieu » sur le monde social ? Comment le sociologue peut-il rendre compte de la capacité des individus à interpréter et de comprendre leur propre comportement tout en restant fidèle à son expérience de terrain ainsi qu'à sa relation avec les enquêtés ? Cette communication entend apporter des éléments de réponse à ces questionnements à partir d'une enquête en cours sur les groupes d'entraide questionnant notamment les rapports entre savoir profane et savoir expert dans le domaine de l'addictologie.

---

***Mourir pour devenir. Des enjeux scientifiques, politiques et déontologiques des grèves de la faim et des jeûnes de la mort des prisonniers de la gauche radicale turque dans les prisons turques.***

**Eylem Ozkaya Lassalle**, Université Galatasaray, Département de Science Politique

Dans le cadre de notre travail de thèse, nous avons travaillé sur les grèves de la faim illimitées et les jeûnes de la mort des organisations de la gauche radicale turque dans une période allant des années 1970 jusqu'à 2000 dans les prisons turques. Notre problématique consistait à comprendre pourquoi et comment certains détenus acceptaient de donner leur vie pour que leurs camarades vivent (l'altruisme). En vue de comprendre cette action collective à haut risque et/ou mortelle, nous avons décidé de suivre un travail de terrain, avec des entretiens semi-directifs avec tous les acteurs concernés (les jeûneurs de la mort, les anciens grévistes de la faim, les familles, les ONG, les médecins qui ont surveillé les jeûnes dans les prisons) donc, en somme, nous avons réalisé un travail plutôt qualitatif. Au total nous avons réalisés plus de 50 entretiens en prenant en compte que nous avons trouvé nécessaire de parler plusieurs fois avec les mêmes personnes. Hormis les entretiens nous avons réalisé une visite dans une prison de haute sécurité sise à Tekirdağ en vue d'observer passivement les relations entre les différents personnels et les détenus dans différents ateliers artistiques pour les prisonniers. Outre ces travaux, nous avons conduit un travail d'archive en vue de constituer une petite histoire des grèves de la faim.

Dans le cas d'une éventuelle communication, nous allons d'abord présenter notre recherche et la méthodologie utilisée pendant la recherche. Ensuite nous allons présenter les défis méthodologiques, politiques et déontologiques que nous avons rencontrés pendant notre recherche et les solutions que l'on a trouvées pour y remédier. Plus précisément, le premier défi est la nature des institutions étudiées. D'un côté nous avons les prisons de haute sécurité qui sont des institutions totales (Goffman, 1961) et de l'autre côté nous avons les organisations illégales de la gauche radicale turque que l'on peut qualifier d'institutions avides (Cosser, 1974). Dans ce cas, nous avons recouru à deux types de stratégies : les stratégies de la diminution de distance sociale pour pouvoir entrer dans ces institutions et ensuite, une fois que l'on y est, les stratégies de prise de distance pour essayer de nous libérer des contraintes de ces institutions. Le second défi est de travailler avec des gens traumatisés soit par la mort d'un proche, soit par leur mort imminente soit encore par leur expérience en prison (torture, viol, extrême isolement). Dans cette partie de notre communication nous allons nous concentrer sur la gestion des émotions comme la répartition des

entretiens dans le temps.

Présentant la tension entre l'éthique de responsabilité et l'éthique de conviction, nous espérons que notre communication sera une aide modeste en vue de comprendre les différents aspects du travail de terrain sous le feu (Nordstrom et al., 1995)

---

### ***Analyse critique de la recherche : proxénétisme et prostitution. Les enjeux scientifiques, politiques, éthiques et déontologiques***

**Jean Foucart**, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Belgique

Dans cette communication, il s'agit d'analyser cette pratique que fût la production de la recherche et ce, dans une posture d'observateur impliqué. Cette démarche s'inscrit dans la sociologie de la science.

Il s'agit d'interroger- les conditions de production du contrat de recherche :

- les négociations entre les chercheurs et le comité de pilotage ;
- l'exploitation par les commanditaires de cette recherche. Une observation sur les négociations à venir pourra probablement être menée d'ici Décembre.

Je développerai l'hypothèse que le refus des chercheurs de se limiter à un rôle d'expert, voire de technicien permettra peut être de s'orienter vers un compromis dont les effets sociopolitiques seront intéressants à observer.

---

### ***Quelle place et quels enjeux pour les sociologues dans une recherche médicale en prison ?***

**Aline Chassagne**, Unité de Soins Palliatifs, Hôpital Jean Minjot, CHU de Besançon

L'implication d'un sociologue dans une équipe de recherche clinique, au même titre que tout travail de recherche qui répond à une demande et qui est menée au sein de l'institution demandeuse est spécifique d'un point de vue scientifique et éthique. Le risque est ici que le sociologue devienne un ingénieur social au sens bourdieusien c'est-à-dire un agent technique de la recherche sociologique pourvoyeur de données sans que celles-ci ne soient analysées au regard des concepts et des théories sociologiques. Aussi, les méthodes qualitatives issues des SHS ne sont-elles pas instrumentalisées dans ce contexte, par une recherche médicale qui est avant tout focalisée sur la production de réponses en vue d'améliorer le système de santé. Même si cette recherche financée par des appels à projet « santé » permet un accès à un terrain pourvu de richesses sociologiques, le sociologue doit se questionner sur les différentes forces en présence et conserver un regard critique à l'égard des protocoles de la recherche clinique, de la subjectivité des médecins et de sa propre subjectivité.

A partir d'une expérience de sociologue intégrée à une recherche clinique en prison, cette communication cherchera à répondre à cette question : quelle sont les enjeux politiques, éthiques, scientifiques et déontologiques de cette coopération entre médecins et sociologues dans le cadre d'une recherche sur la question de la maladie grave voire la fin de vie des détenus ?

---

## **Atelier n°5 : Le sociologue et le métier de chercheur**

**Animateur : Cesare Mattina**, Université Aix-Marseille

### ***Le sociologue-évaluateur : les limites d'un exercice d'équilibriste***

**Sophie Divay**, Université Paris 1, Centre d'Economie de la Sorbonne

Je rendrai compte dans cette communication des réflexions, tensions, interrogations, doutes, inquiétudes que l'obligation d'endosser le rôle d'évaluateur peut faire naître chez un sociologue. Depuis peu, les expérimentations sociales se sont répandues en France. Elles constituent un dispositif politique de régulation et de contrôle de populations déviantes, appelées « bénéficiaires », dont il s'agit d'améliorer/normaliser expérimentalement les conditions de vie. Le sociologue-évaluateur représente le garant de la scientificité et de l'intégrité de tels programmes. Pour ce faire, il est contraint d'utiliser un modèle (carcan) méthodologique, relevant d'une haute technicité économétrique, souvent inapplicable, censé permettre une infaillible mesure des effets d'une cause (réactions des bénéficiaires au « traitement » délivré). Le sociologue est confronté à un double questionnement méthodologique et déontologique : quelle est la pertinence de ces modèles d'intervention positivistes ? Comment mobilise-t-il plus ou moins ouvertement son savoir-faire pour procéder aux nécessaires ajustements méthodologiques du modèle imposé ? Le sociologue trouve dans cette position immergée d'évaluateur l'opportunité de saisir de l'intérieur les logiques et croyances des promoteurs d'un dispositif idéologique de politiques publiques, mais il lui incombe d'un point de vue éthique d'être attentifs aux instrumentalisation dont son rapport d'évaluation et ses préconisations pourront faire l'objet par les différentes parties prenantes impliquées : commanditaires, porteurs de l'expérimentation, acteurs locaux, et autres « méthodologues » du champ académique.

---

### ***L'infidélité des chercheurs : de la « vente » du projet à la restitution des résultats***

**Lucie Bony**, Centre de Recherche sur l'Habitat, LAVUE - UMR CNRS 7218

Cette contribution se propose d'appréhender le positionnement du chercheur au croisement des diverses attentes, qui représentent pour lui autant des ressources que des contraintes, des protagonistes participant à l'enquête. Après un bref rappel de la problématique de la recherche intitulée "la prison dans la ville : ségrégation urbaine et socialisation résidentielle", on précisera quelles sont a priori les attentes des "commanditaires" et des enquêtés (en l'occurrence le personnel de l'administration pénitentiaire, allant de la Direction Centrale au personnel de surveillance en passant par la direction de l'établissement étudié ; les intermédiaires individuels et associatifs ; les détenus et sortants de prison ; l'équipe de recherche encadrant ce travail).

La divergence voire la conflictualité de leurs attentes et la façon dont le chercheur s'en accommode en "vendant" son projet et en menant son enquête permettront de saisir les enjeux posés par la restitution des résultats à chacun d'eux. On souhaite ainsi montrer que le chercheur se trouve contraint à une relative infidélité vis-à-vis de ces attentes.

Il s'agira finalement de présenter et de mettre en débat les solutions envisagées et mises en œuvre pour gérer cette situation (revendication du caractère initialement "flou" inhérent à toute recherche empirique ; prise de distance avec certains

commanditaires et enquêtés afin de se dégager une liberté de parole ; production de différents rapports insistant sur les points intéressants spécifiquement chacun d'eux ; construction collaborative de la recherche afin d'éviter la présentation de résultats "tenus secrets jusque là" ...).

---

***Les conditions de possibilité d'une publicisation des résultats d'enquête sur la régulation des déviances. Réflexions sur les liens multiples entre savoirs scientifiques et questions éthico-politiques***

**Géraldine Bugnon**, Université de Genève, Université Lille 1

Cette communication propose d'identifier et d'analyser les mécanismes qui structurent, contraignent mais aussi rendent possible la publicisation des résultats lors de recherches sur des sujets dits « sensibles ». Deux recherches empiriques serviront de base à nos propos. La première porte sur un dispositif de dénonciation des violences policières au moyen de constats médico-légaux en Suisse. La deuxième prend pour objet les mesures judiciaires en milieu ouvert dans le système de justice des mineurs au Brésil. Dans le premier cas, nous nous sommes vu refuser la possibilité de restituer nos résultats, puis avons été soumis à une tentative de contrôle du contenu des publications scientifiques par les institutions concernées. Dans le deuxième cas, la restitution aux enquêtés constitue au contraire une condition d'accès au terrain, mais nous craignons que les premiers résultats soient instrumentalisés en faveur d'une plus grande répression vis-à-vis des mineurs délinquants.

Au-delà de la diversité des objets et des contextes, nous avons pu identifier une série de dimensions qui déterminent et permettent de comprendre la manière dont le chercheur peut rendre publics ses résultats, notamment : la relation du chercheur avec son terrain (propriété des données, degré de loyauté envers les enquêtés) ; la nature des risques de conflits lors de la publicisation (risque d'instrumentalisation politique, risque de nuire à la réputation d'une institution) ; la manière dont le chercheur entrevoit le lien entre savoirs scientifiques et réalité sociale (désengagement vis-à-vis des questions politiques ou volonté de provoquer un impact sur la réalité sociale étudiée).

---

***S'entretenir avec des personnes qui n'ont communément pas la parole : regards croisés***

**Laurence Fond-Harmant**, CRP-Santé, Centre de Recherche Public de la Santé, Luxembourg et **Lydie Rekow-Fond**, CIREC de l'Université de Saint Etienne, ENSBA Lyon

Dans des champs de recherche différents – l'histoire de l'art contemporain et la Promotion de la Santé Mentale – notre intervention tentera de cerner les enjeux d'une pratique de l'entretien avec des sujets dont l'approche est complexe en raison de leur positionnement social perçu comme « stigmatisant » ou « décalé ».

Le fait de donner la parole à des personnes qui ne sont communément pas interrogées génère des positions « déviantes » de chercheurs, voire non-conformistes. Nos réflexions portent sur les enjeux, valeurs et normativité dans le domaine de l'interview en sciences humaines et sociales. Elles s'appuient sur nos expériences de recherche. Comment se joue le rapport du chercheur à leurs enquêtés, lorsque ceux-ci ne constituent pas un groupe à qui l'on donne la parole habituellement ? Quelle éthique et responsabilité pour le chercheur ? Deux terrains sont expérimentés :

1. Lydie Rekow-Fond : La recherche en histoire de l'art contemporain.  
Afin de constituer un corpus de connaissance éclairant l'œuvre de l'artiste contemporain Paul-Armand Gette, il s'agit d'interroger les modèles vivants de l'artiste, sur leur rapport à l'artiste et à la liberté qu'il leur offre dans le cadre de son activité artistique. Il s'agit d'analyser leurs interactions. Un premier travail a été conduit dans le cadre d'une recherche publiée (Rekow-Fond, 2012). Un second trouvera son aboutissement en 2013 avec une recherche en cours.

2. Laurence Fond-Harmant : La recherche dans le domaine de la Promotion de la Santé Mentale.

Dans la perspective de rassembler un panel de témoignages sur la dé-stigmatisation des maladies psychiatriques, des enquêtes ont été menées auprès de patients invités à témoigner de leur rapport à leur maladie mentale et au monde social. Ce travail a abouti à la réalisation d'un DVD utilisé par des professionnels de santé et du social, dans le cadre d'un projet européen (Fond-Harmant, Voinson, 2010-2011). (Des extraits pourront être diffusés).

L'entretien reste toujours un rapport social, une situation d'interlocution et un protocole de recherche. C'est ce triptyque qui en dicte le principe, à partir de l'approche méthodologique de l'entretien de Gorden (1969) en trois registres stratégiques – intrigue (le thème et l'objectif), scène (le temps, le lieu, la définition de la situation) et distribution (les différents acteurs). Notre communication propose de formuler les interrogations éthiques et normatives qui taraudent le chercheur sur son rapport aux enquêtés et à la production finale de l'analyse. Elle suggère des pistes pour comprendre les enjeux scientifiques et l'apport de telles approches pour un renouveau des pratiques professionnelles du chercheur.

---

## Comité d'organisation :

Manuel Boucher (Responsable RT3 AFS – LERS – IDS - ACOFIS)  
Eric Macé (Université Bordeaux II – Centre Emile Durkheim)  
Laurent Mucchielli (CNRS – LAMES - ORDCS)  
François Sentis (Institut Régional du Travail Social PACA-CORSE)  
Konstantinos Delimitsos (RT3 AFS – Université de Nancy)  
Emmanuel Langlois (Université Bordeaux II – Centre Emile Durkheim)  
Candice Martinez (RT3 AFS – EHESS - ACOFIS)  
Thierry Oblet (Université Bordeaux II – Centre Emile Durkheim)

## Comité scientifique :

Mohamed Belqasmi (LERS – IDS – ACOFIS – UNS/URMIS)  
Claudio Bolzman (Haute Ecole de Travail Social de Suisse Occidentale)  
Samuel Bordreuil (CNRS - LAMES)  
Michel Chauvière (CNRS)  
François Dubet (Université de Bordeaux II – EHESS)  
Didier Lapeyronnie (Université Paris IV – Sorbonne)  
Virginie Malochet (RT3 AFS - IAU-IDF - CESDIP)  
Hervé Marchal (LASTES - Université de Nancy)  
Eric Marlière (Université de Lille III - ACOFIS)  
Gérard Mauger (CNRS – CSE)  
Marwan Mohammed (CNRS – CMS – ERIS)  
Régis Pierret (ITSRA – LRI)  
Marie-Laure Pouchadon (IRTS Aquitaine – ACOFIS)  
Céline Regnard (Université Aix-Marseille)  
Philippe Robert (CNRS - CESDIP)  
Alain Vulbeau (Université Paris X – Nanterre)



Observatoire Régional  
de la Délinquance et des Contextes Sociaux

